

CCAS

## CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 21 juin 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt et un juin, à dix-huit heures, les Membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale se sont réunis à l'hôtel de ville sous la présidence de Rémy MOULIN, Président du CCAS.

**Etaient présents :** M. MOULIN - M. BEUZIT - M. DUBRUNFAUT - Mme CORNEC - M. SALMON - Mme BOULIN - Mme ORAIN-GROVALET - Mme PASCO - Mme HEMON - Mme PESTEL - Mme FLOCH - Mme GALLERNE - Mme EL AMAOUI

**Etaient absents excusés :**

M. PERROT (pouvoir Mme ORAIN) - Mme BARTEAU - M. COSSON (pouvoir M. BEUZIT) - Mme REY (pouvoir Mme BOULIN)

**Participaient également à la réunion :** Jérôme TRETON - Valérie DESMOULINS - Claudie GICQUEL - Danièle BURLLOT

☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺ ☺

## DB2022 / 29 COMPTE ADMINISTRATIF 2021 - CCAS

Les budgets sont arrêtés aux montants suivants :

BUDGET	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
C.C.A.S.	192 797,32	121 316,88	2 034 706,82	4 345 966,04
E.H.P.A.D.	56 617,00	35 687,46	2 469 668,13	2 477 563,12
<b>TOTAUX</b>	<b>249 414,32</b>	<b>157 004,34</b>	<b>4 504 374,95</b>	<b>6 823 529,16</b>

**TOTAL GENERAL : Dépenses = 4 753 789,27 €**

Recettes = 6 980 533,50 €

C.A. ⇒ compte administratif

### I- LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

(Cf. p. 3 à 8 C.A.)

Centre Communal d'Action Sociale

### A) Les dépenses d'investissement

Les dépenses totales d'investissement 2021 ont été réalisées à 34,6 %, soit 192 797,32 € dont déficit 2020 reporté de 91 564,49 €. A noter que compte tenu des taux d'intérêts négatifs nous n'avons pas pu rembourser de trésorerie sur l'emprunt avec option de trésorerie, l'année 2021 marquée par la crise sanitaire présentait beaucoup d'incertitudes, ce qui explique ce taux de réalisation. Hors ces prévisions de remboursements (cf page 4 compte 16449) et la ligne 001, le taux de réalisation est de 93,0% (soit 101 232,83€ hors 001).

Les dépenses réelles d'investissement (Cf. tableau annexe)

Les opérations reportées sur 2022 se chiffrent à 1 505,50 €.

### B) Les recettes d'investissement

Les recettes totales d'investissement ont été réalisées à 21,8 %, soit 121 316,88€. A noter que compte tenu des taux d'intérêts négatifs nous n'avons pas pu rembourser de trésorerie sur l'emprunt avec option de trésorerie, l'année 2021 marquée par la crise sanitaire présentait beaucoup d'incertitudes, ce qui explique ce taux de réalisation. Hors ces prévisions de remboursements (cf page 6 compte 16449), le taux de réalisation est de 60,6%.




Les recettes réelles d'investissement (Cf. tableau annexe)

Les opérations reportées s'élèvent à 250,00€.

### C) Le résultat d'investissement

Le résultat de clôture avant autofinancement est de - 72 735,94 € (- 71 480,44 € sur les réalisations ; 1 255,50 € sur les reports). Ce résultat négatif est à couvrir par un prélèvement sur le résultat de fonctionnement, décision à prendre lors de l'affectation des résultats d'exploitation.

### D) Synthèse de la section d'investissement

DEPENSES REELLES D'INVESTISSEMENT		
	Remboursement capital des emprunts	79 612,00 83,5 %
	Acquisition de matériel	10 103,33 10,6 %
	Travaux de bâtiments	4 472,66 4,7 %
	Autres dépenses	1 008,84 1,1 %
	<b>TOTAL :</b>	<b>95 196,83 €</b>

## RECETTES REELLES D'INVESTISSEMENT

Fonds de compensation T.V.A.	4 630,96	74,6 %
Subventions et participations	907,00	14,6 %
Emprunt	0,00	0,0 %
Autres recettes	668,94	10,8 %
<b>TOTAL :</b>	<b>6 206,90 €</b>	

### II- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET PRINCIPAL

A) *Les dépenses de fonctionnement* (Cf. pages 9 à 13 du C.A.)

Les dépenses de fonctionnement 2021 ont été réalisées à 96,8% soit 2 034 706,82€ sur 2 101 425,87€ (hors crédits ouverts aux 022,023).

**Les dépenses de fonctionnement 2021 ont été réalisées à 92,6 %, soit 2 034 706,82€ sur 2 198 476,87€. (budget total de fonctionnement)**

Ce budget (mouvements réels de 2 011 161,33 €) est en hausse de 12,9 % par rapport à 2020 (1781 131,45 €).

Origine de l'évolution :

- dépenses de services	+32K€	Chauffage Tremplin, maintenance, honoraires, alimentation, location car & vaisselle,
- charges de personnel	+175 K€	Titulaire, non titulaire, cotisations, apprentis, personnel extérieur
- charges de gestion	- 1K€	Secours d'urgence ↘, TUB ↗
- intérêts dette	- 3 K€	Intérêts
- charges exceptionnelles	+ 27 K€	Régularisation rattachements, compensation financière CET (1 <sup>er</sup> versement sur 3 lié au transfert du service d'aide à domicile au CIAS)

**CHAPITRE 011 : CHARGES A CARACTERE GENERAL (5,9 %) par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement.**

Ce chapitre comprend :

➤ Les achats et variation des stocks de matières (chapitre 60) : fluides ; alimentation ; consommables ; petit matériel ; habillement ; fournitures hygiène et couches ; fournitures de bureau ; produits d'entretien ménagers.

➤ Les charges externes (chapitres 61 et 62) : prestations de services ; location de matériel et bâtiments ; entretien externe en bâtiments et matériel ; contrats de maintenance ; primes d'assurances ; documentation générale ; formation du personnel ; fêtes, cérémonies et animations ; imprimés ; affranchissement et téléphone ; cotisations à différents organismes.

➤ Les impôts ou taxes non calculés sur les rémunérations (au 635) : taxes foncières ; taxes à l'essieu ; contrôle technique des véhicules.

#### **CHAPITRE 012 : CHARGES DE PERSONNEL (84,7%)**

Ce chapitre comprend :

- le personnel extérieur au service (article 6218),
- les versements calculés sur les rémunérations (article 633),
- les charges de personnel (chapitre 64).

Ce chapitre tient compte :

- du traitement indiciaire des agents selon leur déroulement de carrière (G.V.T.)
- des départs en retraite et des embauches
- des charges sociales au taux global de 55,90 % pour le régime spécial des fonctionnaires et de 42,97% pour le régime général.

#### **CHAPITRE 014 : ATTENUATIONS DE PRODUITS (0,0 %)**

Ce chapitre concerne uniquement le reversement au C.C.A.S. du tiers de la recette d'impôts spectacles.

#### **CHAPITRE 65 : AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE (7,2 %)**

Ce chapitre comprend :

- les redevances pour la boîte postale, la SPRE et la SACEM
- les admissions en non-valeur et les créances éteintes
- les secours d'urgence, les chèques d'accompagnement personnalisé, les bons d'achat
- l'enveloppe réussite éducative
- les cartes de transport et tickets de bus
- Remboursements de frais à la ville et l'EHPAD

#### **CHAPITRE 66 : CHARGES FINANCIERES 0,7 %)**

Ce chapitre concerne les intérêts des emprunts (Cf. page 18 C.A.)

#### **CHAPITRE 67 : CHARGES EXCEPTIONNELLES (1,5 %)**

Ce chapitre comprend :

- 6718 : écart sur rattachement de recettes
- 673 : les titres annulés sur exercices antérieurs
- 6748: autres subventions
- **678 : Autres charges exceptionnelles**

## CHAPITRE 022 : DEPENSES IMPREVUES

Ce chapitre n'est pas un compte de dépenses mais un compte de réserves limité à 7,5% du budget et qui nécessite une délibération d'affectation du Conseil d'Administration pour son utilisation.

## CHAPITRE 023 : VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT

La ligne 023 « virement à la section d'investissement » n'est qu'une ligne comptable de prévision. Sa réalisation doit faire l'objet d'une décision du Conseil d'Administration après l'approbation de ce compte administratif (Cf. note explicative de synthèse Affectation des résultats de l'exercice 2021).

## CHAPITRE 042 : OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS

Ce chapitre concerne les sorties de patrimoine et les amortissements rendus obligatoires par l'instruction M 14 suivant des durées d'amortissements décidées par le Conseil d'Administration du 27/06/2006, 23/03/2010, 24/07/2012, 17/12/2013, 16/12/2014 :

- amortissements frais d'études
- amortissements biens amortissables
- sortie de patrimoine, plus value

## TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 034 706,82€

Le montant des dépenses rattachées à l'exercice : 19 417,17€

### B) Les recettes de fonctionnement (Cf. pages 14 à 16 C.A.)

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à 101,9 % soit 2 226 384,52 € sur 2 184 891,00 €. Ce budget (mouvements réels de 2 220 348,52€) hors excédent reporté est en hausse de 1,5% par rapport à 2020 (2 188 303,88€).

### Origine de l'évolution :

- produits des services	+ 69K€	Semaine bleue, TUB, recouvrement crèche & multi-accueil ; PS CAF
- subventions	- 92K€	Aide exceptionnelle liée au COVID19 Subvention ville stable, PS animation collective (7) ; subv. CLAS ; CTG multi-accueil et crèche(7) ;
- remboursement sur le personnel	+ 61 K€	Rémunérations et charges
- autres produits de gestion courante	- 1 K€	Loyers logements de transition
- produits exceptionnels	- 5 K€	Dons

### CHAPITRE 013 : ATTENUATIONS DE CHARGES (4,4 %) par rapport aux recettes réelles de fonctionnement

Ce chapitre comprend les recouvrements de salaires des budgets annexes et les remboursements sur le personnel de notre assureur SOFAXIS.

### CHAPITRE 70 : PRODUITS DES SERVICES, DU DOMAINE ET VENTES DIVERSES (32,3 %)

Ce chapitre concerne des produits d'exploitation facturés principalement selon des tarifs publics votés par le Conseil d'Administration :

- recettes concernant la crèche familiale, le multi-accueil, les transports urbains, le portage e repas, l'accueil enfants parents
- remboursement d'assurances.

#### **CHAPITRE 74 : DOTATIONS, SUBVENTIONS, PARTICIPATIONS (63,0 %)**

Ce chapitre comprend :

- Les participations ou subventions de fonctionnement venant de l'Etat, des collectivités territoriales ou des organismes structurels soit : la subvention de la ville pour 970 000€, le contrat de ville, le PRE, subvention du département, subventions CAF...

#### **CHAPITRE 75 : AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE (0,2 %)**

Ce chapitre concerne principalement les loyers des immeubles (logements de transition)

#### **CHAPITRE 76 : PRODUITS FINANCIERS (0,0 %)**

Ce chapitre comprend les produits des parts d'emprunt.

#### **CHAPITRE 77 : PRODUITS EXCEPTIONNELS (0,1 %)**

Ce chapitre concerne :

- 7713 : Libéralités reçues (exemple : dons)
- 7718 : écart de rattachement sur dépenses
- 775 et 7788 : le produit des cessions des biens meubles et immeubles
- 778 : produits exceptionnels

#### **CHAPITRE 042 : OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS**

Ce chapitre concerne :

- les écritures de cessions patrimoniales
- l'amortissement obligatoire des subventions d'équipement ayant financé des acquisitions de biens matériels.

#### **TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 4 345 966,04€**

dont excédent de fonctionnement 2020 reporté : 2 119 581,52 €

Le montant des recettes rattachées à l'exercice : 270 593,35 €

#### **C) Le résultat de fonctionnement**

#### **Le résultat de l'année est de 191 677,70 €**

(2 226 384,52 € – 2 034 706,82 €). A ce résultat, il faut ajouter l'excédent antérieur reporté de 2 119 581,52€. Le résultat cumulé avant autofinancement est donc de + 2 311 159,22€.

Si l'autofinancement de 72 735,94€ prévu dans la délibération d'affectation de résultats est confirmé, le résultat final disponible sera donc de 2 238 523,28€.

(Cf. note explicative de synthèse « Affectation des résultats »).

### III - LA SECTION D'INVESTISSEMENT DU BUDGET E.H.P.A.D.

(Cf. p. 24 à 27 C.A.)

#### A) Les dépenses d'investissement

Les dépenses totales d'investissement 2021 s'élèvent à 56 617,00€.

( acquisitions de matériel, de logiciels, remboursement de caution )

Les opérations reportées sur 2022 se chiffrent à 74 177,42€ (détail page 61 du CA)

#### B) Les recettes d'investissement

Les recettes totales d'investissement s'élèvent à 35 687,46 € (FCTVA, cautions)

#### C) Le résultat d'investissement

Le résultat de clôture est de - 20 929,54€.

### IV- LA SECTION DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET E.H.P.A.D.

#### A) Les dépenses de fonctionnement (Cf. pages 28 à 33 du C.A.)

Les dépenses de fonctionnement 2021 ont été réalisées à 98,8% soit 2 469 668,13€ sur 2 500 737,00€)

Ce budget (mouvements réels de 2 441 851,40 €) est en hausse de 12,6 % par rapport à 2020 (2 169 242,25 €).

Origine de l'évolution :

- dépenses de services	+48K€	Fluides; alimentation ;soins effectués par infirmières libérales ; protection civile pour les visites pendant le COVID ; enlèvement déchets médicaux
- charges de personnel	+229 K€	Titulaires; cotisations ; SEGUR, PGA ; remplacements
- charges de gestion	-12K€	Taxe d'habitation
- charges exceptionnelles	+ 8K€	Régularisation rattachement de recettes

#### TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : 2 469 668,13€

Le montant des dépenses rattachées à l'exercice : 28 199,52€

#### B) Les recettes de fonctionnement (Cf. page 34 C.A.)

Les recettes de fonctionnement ont été réalisées à 99,1 % soit 2 477 563,12 € sur 2 500 737,00 €. Ce budget (mouvements réels de 2 477 101,12€) est en hausse de 8,5% par rapport à 2020 (2 282 282,43€).

Origine de l'évolution :

- produits de la tarification	+ 183 K€	Forfait soins ; hébergement usagers
- remboursement sur le personnel	+ 12 K€	Rémunérations et charges
- produits de gestion	stable	

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT : 2 477 563,12 €**

Le montant des recettes rattachées à l'exercice : 118 849,99 €

***C) Le résultat de fonctionnement***

**Le résultat de l'année est de + 7 894,99 € (2 477 563,12€ - 2 469 668,13 €).**

Le résultat final disponible sera donc de + 7 894,99€.

**A noter que la maquette du compte administratif a changé depuis 2018 pour se rapprocher de l'ERRD (Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses) fourni aux financeurs ( joint pour information).  
Vu la délibération du 21 juin 2022 relative au compte de gestion 2021,**

Le Conseil d'Administration, à l'unanimité, approuve le compte administratif du CCAS établis par M. Le Président

PLOUFRAGAN, le 22 juin 2022

Le Président du CCAS

  
**Rémy MOULIN**

